



Procès-verbal de séance Conseil de la Communauté de communes CAZALS - SALVIAC

Séance ordinaire du 14 mars 2024

Les membres du conseil de la Communauté de communes CAZALS-SALVIAC, dûment convoqués, se sont réunis **à 20 h 00 à la salle communautaire à Salviac**, sous la présidence de Madame Mireille FIGEAC.

Date de convocation : 7 mars 2024

Délégués en exercice : 25

Délégués présents : 21

Délégués absents : 4

Procurations : 2

Votants : 23

Présents : Mesdames et Messieurs ALAZARD Laurent, BESSIÈRES Rosette, BONAFOUS Jérôme, CABANEL Alexandre, CHASSAIN Véronique, DHIEUX Christine, DOLS François, FIGEAC Mireille, FRENCH Rachel, GOMEZ Nadège, LAVERGNE Yves, MÉLINE Philippe, PÉRIÉ Pascal, PUGNET Didier, PUYO Ingrid, RIGAL Philippe, SÉGOL Pierre, THEULET Guy, VAYSSIÈRES André, VILARD Gilles et VINGES Lucy.

Absents et pouvoirs : AUBRY Richard (pouvoir à VINGES Lucy), Cournac Jean-Marie, LAVERGNE Christian, PEYRIÉ Sabine (pouvoir à FRENCH Rachel).

Assistaient également à la séance les suppléants, sans voix délibérative : CUROUX Dominique, SÉGUY Julien.

Secrétaire de séance : Mme PUYO Ingrid.

Séance ordinaire - Ordre du jour :

- Contrats Bourg-Centre Occitanie 2022-2028
- Convention de partenariat avec le Département du Lot pour le Guichet Rénov'Occitanie Lot
- Office de Tourisme : participation accompagnement RH
- Enfance-Jeunesse : création d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet (accroissement temporaire d'activité 13h30 hebdo ALSH Dégagnac)
- Subventions directes aux associations - exercice 2024
- Questions diverses

Approbation du PV de la précédente séance :

Observations sur le PV : Néant

Demande de modification du PV : Néant

Le PV de la précédente séance est approuvé.

DÉLIBÉRATIONS

N° 24.1403.xx – Lancement des Contrats Bourg-Centre Occitanie (2022-2028)

Ajourné
(cf. dernières infos Région : liste des projets à annexer)

N° 24.1403.01 – Convention de partenariat avec le Département du Lot pour le Guichet Rénov'Occitanie Lot (GROL)

La Présidente rappelle la mise en place du Guichet Rénov'Occitanie Lot (GROL), par le Département du Lot, en 2021. Ce service, gratuit pour les usagers, s'adresse aux ménages qui souhaitent rénover leur logement. Le Guichet informe et conseille sur les aspects financiers et techniques des rénovations énergétiques.

Une convention de 3 ans avait été conclue avec le Département afin d'assurer le service de proximité (utilisation des locaux de la communauté de communes et participation financière de la communauté de communes).

Afin de continuer à rendre ce service aux habitants, la Présidente propose au conseil de conclure avec le Département une nouvelle convention pour 2024 : utilisation des locaux de la communauté de communes pour les rendez-vous avec une permanence tous les deux mois à l'espace France Services, et participation financière de la communauté de communes au prorata de la population soit 984 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- donne pouvoir à la Présidente ou son représentant, pour la signature de la convention de partenariat avec le Département du Lot, relative au service de proximité du guichet Rénov'Occitanie Lot.

Vote : Unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

N° 24.1403.02 – Office de Tourisme : participation accompagnement RH

La vice-présidente déléguée au Tourisme indique au conseil que, dans le cadre de la démarche engagée avec la Communauté de communes Quercy Bouriane pour les offices de tourisme, un accompagnement spécifique sur les ressources humaines serait utile.

Cet accompagnement dont le coût total s'élèverait à 9 450 € HT pourrait bénéficier de 6 000 € de financement, avec un reste à charge de 3 450 € HT à répartir entre les 2 communautés de communes, soit 2 192 € HT pour la Communauté de communes Quercy Bouriane et 1 258 € HT pour la Communauté de communes Cazals-Salviac, au prorata de la population DGF 2023.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- valide l'accompagnement spécifique sur les ressources humaines, dans le cadre de la démarche relative au devenir des offices de tourisme des territoires de la Communauté de communes Quercy Bouriane et de la Communauté de communes Cazals-Salviac,
- décide de participer au reste à charge de cet accompagnement selon une répartition, avec la Communauté de communes Quercy Bouriane, au prorata de la population DGF.

Vote : Unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

N° 24.1403.03 - Enfance-Jeunesse : création d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet

Le vice-président délégué à l'Enfance et la Jeunesse rappelle au conseil que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement d'agents contractuels, sur des emplois non permanents, pour un accroissement temporaire d'activité et pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Compte tenu des prévisions d'accueil en centre de loisirs et des effectifs actuels du personnel d'encadrement, il propose au conseil de créer, à compter du 20/03/2024, un emploi non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 13 h 30 hebdomadaires (13,5/35èmes).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- décide de créer, à compter du 20/03/2024, un emploi non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 13 h 30 hebdomadaires (13,5/35èmes), suite à un accroissement temporaire d'activité, et pour une période maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois,
- fixe la rémunération par référence à l'indice brut 367, majoré 366,
- décide d'inscrire la dépense correspondante au budget primitif.

Vote : Unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

N° 24.1403.04 – Demande d'utilisation à titre gracieux du gîte Cary

La Présidente indique qu'elle a été saisie d'une demande d'utilisation gratuite du gîte Cary à Cazals les 15 et 16 mars, par l'association TeePee, pour loger 8 graffeurs qui vont mener une action de Street art à Salviac.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- décide, à titre exceptionnel, d'accorder l'utilisation gratuite du gîte Cary à l'association TeePee les 15 et 16 mars pour loger les 8 graffeurs qui vont mener une action de Street art à Salviac.

Vote : Unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

N° 24.1403.05 - Subventions directes aux associations - Exercice 2024

Madame la Présidente informe le conseil de communauté des demandes de subventions reçues de la part d'associations locales dont les activités entrent dans le champ des compétences transférées par les communes à la communauté de communes. Le total des demandes s'élève à 198 143 €.

Elle indique que les propositions d'attribution de subventions, pour un montant total de 174 380 €, sont issues du travail d'instruction des dossiers de demandes, réalisé par les commissions concernées, qui se sont réunies pour étudier les projets présentés.

La Présidente demande aux élus administrateurs de certaines associations de quitter la salle au moment du vote relatif à l'association en question.

Ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote pour l'association concernée les administrateurs suivants : Mme Rachel FRENCH.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- décide de maintenir le dispositif d'aide au transport pour les sorties pédagogiques, culturelles et sportives sous la forme suivante : prise en charge directe à 100% des frais de transport à la piscine ; prise en charge à 75% des frais de transport des séjours et des sorties pédagogiques, culturelles et sportives, sur présentation des factures par les coopératives scolaires, APE, amicales laïques ou autre association support, plafonnée à 1 500 € par regroupement pédagogique intercommunal de moins de 5 classes et plafonnée à 2 000 € à partir de 5 classes,
- décide d'attribuer les subventions directes aux associations pour l'exercice 2024 selon le tableau annexé.

Vote : détail au tableau annexé

PV de séance – Conseil communautaire Cazals-Salviac

Compétence	SUBVENTIONS - Article 65748 Annexe délibération n° 24.1403.05	VOTE 2024	Voix
Tourisme	Course en pouce	0	unanimité
Tourisme	L'Art et la bannière	1 000	unanimité
Tourisme	sous-total Tourisme	1 000	
Enfance & Jeunesse	Ecoute s'il joue (crèche Gourdon)	4 000	unanimité
Enfance & Jeunesse	Cooperatives scolaires sorties pédagogiques y compris séjour fin d'année 75% sur production facture, plafond 2000 € > 5 classes, 1500 € autres PDT	6 500	unanimité
Enfance & Jeunesse	Atelier Danse (hip-hop, modern-jazz)	1 500	unanimité
Enfance & Jeunesse	Entente Cazals-Montcléra (école de foot)	2 500	unanimité
Enfance & Jeunesse	Les mini-pattes (ferme pédagogique)	500	unanimité
Enfance & Jeunesse	Tennis Club Salviac (enfance)	500	sous réserve dossier complété
Enfance & Jeunesse	Salviac Basket Club	1 000	unanimité
Enfance & Jeunesse	Ping Salviacois	1 500	unanimité
Enfance & Jeunesse	Avenir Cazalais Boules Lyonnaises	2 000	unanimité
Enfance & Jeunesse	sous-total Enfance & Jeunesse	20 000	
Culture	Animation et Culture (musique classique)	3 500	unanimité
Culture	Ateliers des Arques (arts plastiques)	8 000	unanimité
Culture	Cas du Cyrque	4 000	unanimité
Culture	Musique au coin de la rue (école de musique)	20 000	unanimité
Culture	Cinéma Gindou	20 000	unanimité
Culture	Goujoun'Art (arts plastiques)	2 500	unanimité
Culture	Le Tympan (bar associatif)	1 200	unanimité
Culture	Cie A contrepoil du sens	0	unanimité
Culture	APPACH (danse contemporaine)	3 000	unanimité
Culture	Trip-Tic (danse contemporaine)	3 000	unanimité
Culture	Le Sidéral (art brut)	1 500	unanimité
Culture	Un train peut en cacher un autre (arts plastiques)	0	unanimité
Culture	Jeunesses Musicales en Pays Bourrian (musique)	2 000	unanimité
Culture	Musique en Bouriane (musique classique)	4 500	unanimité
Culture	Chercheurs d'étoiles (théâtre)	2 500	unanimité
Culture	La Bobine (cinéma)	0	unanimité
Culture	La Bibliothèque (Ostal)	1 000	-1 voix contre
Culture	Lectures au Cantou (bibliothé Cazals)	1 000	unanimité
Culture	Par mots et par livres (bibliothé Salviac)	1 000	unanimité
Culture	Patrimoine & culture (biblio Frayssinet)	1 500	unanimité
Culture	sous-total Culture	80 200	
Action sociale	Les Jardiniers Bourrians	19 000	unanimité
Action sociale	Association dép Information Logement (ADIL)	880	unanimité
Action sociale	sous-total Action Sociale	19 880	
Communication	Idétorial (Actualités locales au Cinéma ALC)	1 500	unanimité
Communication	Quercy d'Aujourd'hui (Blog Bourrian)	300	unanimité
Communication	FDAC46 - Action JNCP	1 500	unanimité
Communication	sous-total Communication	3 300	
Chapiteaux	AQVM Festival vieilles mécaniques	3 625	unanimité
Chapiteaux	ACA Cazals Salon vin & fromage	4 489	unanimité
Chapiteaux	UCAPL Salviac Marché de Noël 2023	2 346	unanimité
Chapiteaux	Gindou Cinéma festival	3 972	unanimité
Chapiteaux	(à affecter par délibérations ultérieures)	35 568	unanimité
Soutien festivités	sous-total Aides aux chapiteaux	50 000	
c/65748	TOTAL GENERAL	174 380	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Procès-verbal de séance arrêté à SALVIAC, le 15/03/2024.

La Secrétaire de séance,
Ingrid PUYO

La Présidente,
Mireille FIGEAC

Publication électronique sur le site internet de la Communauté de communes
Cazals-Salviac le **18/03/2024**.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS :

- Courrier du 12/03/2024 du SYMICTOM au SYDED, adressé pour information aux communautés de communes membres du SYMICTOM, au sujet de l'augmentation de 23% (660 000 €) de la contribution appelée par le SYDED auprès du SYMICTOM. Budget du seul SYMICTOM (collecte) équilibré malgré les augmentations de carburant notamment.

Cf. vote du taux de TEOM par le conseil communautaire.

- Proposition du PETR d'organiser une réunion sur les zones d'accélération des EnR : avis favorable
- Proposition de rencontre avec l'Association des collectivités forestières du Lot : à programmer avant un conseil (après la période budgétaire)
- PLUi : 3 réunions programmées pour l'ensemble des élus municipaux des 15 communes : choix des lieux pour les dates suivantes : 8, 9 et 10 avril 18h00
 - ✓ **À Frayssinet : lundi 08/04 à la Salle des Fêtes à 18 h**
 - ✓ **À Salviac : mardi 09/04 à la Com-com à 18 h**
 - ✓ **À Cazals : mercredi 10/04 à la Salle des Fêtes à 18 h**

ATTENTION : ajout de séances pour le PLUi

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2024

MARS	28/03/2024	20:00	Salviac	Conseil CFU 2023
AVRIL	11/04/2024	20:00	Salviac	Conseil BP 2024
	25/04/2024	18:00	Salviac	Bureau Conférence Maires PLUi
	Lundi 29/04	18:00	Salviac	Conseil PLUi PADD
MAI	23/05/2024	20 :30	Gindou ?	Conseil